

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

maladie d'Alzheimer Question écrite n° 19775

## Texte de la question

M. Jean-Luc Drapeau interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. À l'heure actuelle, 5 % des Français âgés de plus de 65 ans et 15 % des plus de 85 ans sont atteints de cette maladie. Le Président de la République a annoncé, le 21 septembre 2012, la prolongation du Plan Alzheimer et son évaluation en précisant que « les avancées constatées dans la prise en charge de la maladie d'Alzheimer permettront d'enrichir les orientations de la loi d'adaptation de la société au vieillissement ». Il semble important de pouvoir maintenir les patients debout et non de les précipiter dans la dépendance. Aussi, il lui demande quelles sont les mesures envisagées par le Gouvernement pour venir en aide à ces malades.

## Données clés

Auteur: M. Jean-Luc Drapeau

Circonscription: Deux-Sèvres (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite Numéro de la question: 19775

Rubrique: Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 26 février 2013, page 2017

Question retirée le : 6 août 2013 (Fin de mandat)